

### « Immensi tremor ocean »

Chers confrères, Chères consœurs

« La crainte de l'immense océan », telle était la devise de l'Ordre de Saint Michel créé le 1<sup>er</sup> août 1469. Un livre récemment publié vient éclairer ses 361 ans d'histoire. Vous en trouverez en présentation détaillée dans ce bulletin. On y voit comment l'Archange a été utilisé par le pouvoir politique à son profit.

Est-ce cette crainte de l'immense océan que nous pourrions éprouver en avril prochain face à la baie du Mont-Saint-Michel ? En effet, comme nous l'annoncions dans le dernier bulletin de septembre 2023, un pèlerinage paroissial nous est proposé. Il comprend une journée au Mont-Saint-Michel, par ailleurs, siège de l'ordre royal que nous évoquons. Tous les membres de la confrérie sont donc invités à s'associer à la communauté paroissiale pour cet événement.

Comment ne pas méditer alors sur la crainte de Dieu. Comme le rappelle le site de l'Eglise Catholique en France : « c'est une composante de la foi. Cette crainte est faite de respect et de soumission, de confiance en sa sagesse, en sa puissance et en son amour. Elle nous rend réceptif à l'action de l'Esprit Saint. La crainte de Dieu n'est pas synonyme de terreur, mais de profond respect envers Lui. Elle suppose la relation à Dieu Elle est un des sept dons du Saint Esprit. »

Nous aurons aussi l'occasion de réciter ensemble la prière à l'archange Michel proposé ci-joint.

A très bientôt.

### La prière du pape Leon XIII

Ecritte en 1884, la prière de Léon XIII reste une source de méditation importante. Notre Saint Père actuel soulignait en 2013 que l'archange saint Michel est toujours un précieux compagnon dans la vie de foi. Il lui avait d'ailleurs consacré la cité du Vatican le 5 juillet de cette année là. Il précisait à cette occasion que la statue de l'Archange du jardin du Saint siège : « Ce n'est pas seulement une œuvre commémorative, mais une invitation à la réflexion et à la prière, qui s'inscrit bien dans l'Année de la foi. Michel — qui signifie "Qui est comme Dieu" — est le champion du primat de Dieu, de sa transcendance et de sa puissance. Michel lutte pour rétablir la justice divine. Il défend le Peuple de Dieu de ses ennemis et surtout de l'ennemi par excellence, le diable. Et saint Michel vainc parce qu'en Lui, c'est Dieu qui agit. Cette sculpture nous rappelle alors que le mal est vaincu, l'accusateur est démasqué, sa tête écrasée, parce que le salut s'est accompli une fois pour toutes dans le sang du Christ. Même si le diable tente toujours de défigurer le visage de l'archange et le visage de l'homme, Dieu est plus fort ; c'est sa victoire, et son salut est offert à tout homme. Sur le chemin et dans les épreuves de la vie, nous ne sommes pas seuls, nous sommes accompagnés et soutenus par les anges de Dieu qui offrent, pour ainsi dire, leurs ailes pour nous aider à surmonter tant de dangers, pour pouvoir voler haut par rapport à ces réalités qui peuvent alourdir notre vie ou nous entraîner vers le bas. »

Alors récitons encore :

Saint Michel Archange,  
Défendez nous dans le combat,  
Soyez notre protecteur contre les méchancetés et les embûches du démon,  
Prince de la milice céleste, par le pouvoir qui vous a été confié,  
Précipitez au fond des enfers, Satan les autres esprits mauvais qui parcourent le monde pour la perte des âmes.  
Saint Michel archange, par votre lumière éclairez nous,  
Saint Michel archange, par vos ailes protégez nous,  
Saint Michel archange, par votre épée défendez nous.

## **LIVRE : L'ORDRE DE SAINT-MICHEL ET L'ESSOR DU POUVOIR ROYAL**

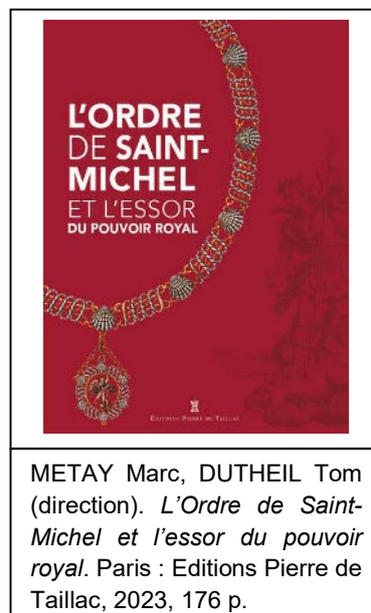
**Résumé** : L'ordre de Saint-Michel est l'un des tout premiers en France. Mais son histoire reste encore relativement méconnue et peu explorée, alors qu'il a compté dans ses rangs des figures aussi prestigieuses que le chevalier Bayard. Il a pourtant traversé près de quatre siècles, depuis sa création le 1er août 1469, jusqu'à sa « mise en sommeil » en 1830, ayant survécu à une éclipse durant la période révolutionnaire et impériale. L'ouvrage montre bien, par son titre même, comment, pendant de nombreux siècles, foi et politique étaient intimement liés, la première étant souvent récupérée par le pouvoir pour en exploiter les symboles et signes extérieurs à son propre profit.

Louis XI, pour établir cet ordre, s'est largement inspiré de la Toison d'Or dans son esprit et son organisation. Il l'a aussi placé sous la protection de l'archange pour faire pièce aux Anglais qui avaient largement adopté une autre grande figure combattante : Saint Georges. L'ordre ne devait compter à ses débuts que 36 membres, choisis, sans condition préalable de noblesse pour permettre au roi de s'entourer de ses soutiens les plus fidèles, et aussi de grands dignitaires qu'il voulait se rallier. La remise du collier exigeait en effet de renoncer ou de ne plus rejoindre un autre ordre, à l'exception notable des empereurs, rois et ducs qui sont eux-mêmes souverains d'une autre compagnie. Celles de la Toison d'Or et de la Jarretière étaient particulièrement visées. Si au début le chiffre de 36 membres fut difficilement atteint, il a ensuite fortement évolué. En effet, l'intégration dans l'ordre servait notamment à cette époque d'outil de politique étrangère et d'influence diplomatique. Son attribution fut aussi progressivement étendue bien au-delà. Il fut alors éclipsé par celui l'ordre Saint-Esprit établi par Henri III, le 31 décembre 1578 (mais le cumul des deux était fréquent). L'inflation ne s'arrêta pas pour autant, avec l'intégration d'artistes renommés. Certes amoindrit, le prestige de l'ordre résistait encore. Une nouvelle étape importante se déroula en 1665, lorsque Louis XIV décida d'une réforme ramenant la confrérie à 100 membres. « On ôte la canaille » dira-t-on alors. Cela n'empêcha pas le Roi Soleil d'établir en 1693, l'ordre de Saint-Louis, afin de récompenser spécifiquement les services militaires. C'est au même moment que Saint-Michel, dont les insignes sont désormais passé du collier à la croix, va commencer à récompenser plus spécialement les mérites civils. Cette vocation survivra à la Restauration, après l'abolition de l'ordre entre 1791 et 1816. Charles X procédera aux dernières remises de croix en 1830, afin de récompenser, les arts, les lettres et bien souvent la médecine.

L'ouvrage est une compilation de contributions de plusieurs auteurs permettant de passer non seulement en revue l'histoire de l'ordre de Saint-Michel. Il détaille et explique la symbolique des insignes portés, depuis le collier jusqu'aux croix dans une très précise étude phaléristique. Au-delà du contexte de l'époque, intimement lié à son établissement, les statuts et le fonctionnement de l'ordre sont présentés, faisant de l'ouvrage une présentation très complète du lien entre la compagnie et de son lien avec l'essor du pouvoir royal.

**Commentaire** : Comme le souligne le site web de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur : « Aux XIIe -XIIIe siècle, le genre de vie et l'éthique du chevalier – combattant à cheval chrétien, respectueux de la foi jurée et n'utilisant ses armes, bénies au cours de l'adoubement, que pour combattre le mal et l'injustice -, étaient devenus ceux de toute la noblesse. » Les ordres de chevalerie se sont alors multipliés, en s'appropriant au profit du pouvoir les références religieuses

A l'époque de sa création, le 1er août 1469 par Louis XI, l'ordre de Saint Michel s'est aussi inspiré, dans son organisation de la très connue Toison d'Or, dans le cadre de la rivalité franco-bourguignonne. L'institution de « l'aimable Compagnie » au château d'Amboise, ne concernait



pas moins l'antagonisme avec le Royaume d'Angleterre, qui disposait de son ordre de la Jarretière, créé, lui, en 1348. D'ailleurs, Louis XI choisit l'archange comme patron, de manière à avoir le pas sur à une autre figure combattante, Saint Georges, choisie outre-Manche. Le roi place également le siège de l'ordre au Mont-Saint-Michel, qui, à l'époque, a victorieusement résisté aux assauts des Anglais. Même si les chevaliers ne s'y réunirent jamais, ce lieu constituait le cœur mystique de l'ordre, comme en atteste les coquilles présentes sur le collier. Ce dernier meuble héraldique illustre la dévotion à l'archange du fait de l'abondante présence des mollusques dans la baie éponyme. A l'époque, les pèlerins rapportaient cette coquille pour attester de leur démarche (ce signe fut progressivement adopté pour d'autres sanctuaires, notamment Saint Jacques de Compostelle, pourtant éloigné de la mer).

L'étude phaléristique détaillée sur les insignes de l'ordre à travers les âges, met aussi en évidence trois points intéressants. D'une part, l'archange va rester sur le revers de la médaille du Saint Esprit, ordre créé par Henri III en 1578 qui relègue l'ordre de Saint Michel au second rang. D'autre part, lorsque le collier fut remplacé par la croix d'or à quatre branches bifides, émaillée de vert avec des bordures blanches, anglées de fleurs de lys, la couleur noire associée du ruban provoqua une protestation de l'ordre de Malte en 1721. Mais la couronne de France fit valoir que cela était prévue dans les statuts de 1665 de son côté, alors que cela ne figure dans aucun texte des Chevaliers de Saint Jean. Enfin, l'ordre se voulait tellement important dans la symbolique royale française, qu'on le retrouve sur des représentations de Saint Louis, qui a régné bien avant sa création, voire de Saint Sébastien. Le volet religieux se voulait important, la défense de la foi chrétienne étant clairement stipulé dans les statuts de l'ordre. Mais celui-ci n'est que peu traité dans le catalogue de l'exposition, malgré l'évocation du collège de chanoines prévu dans les statuts, et le livre de prières à l'usage des chevaliers dont une photo apparaît en page 109.

Un des autres intérêts de l'ouvrage collectif, rédigé par plusieurs universitaire et conservateur à l'occasion du six centième anniversaire de la naissance de Louis XI, est de mettre en exergue le rôle novateur l'ordre de Saint Michel. Il fut initialement institué pour affirmer le pouvoir royal dans une époque troublée en rassemblant trente-six membres autour du souverain, chiffre non atteint au départ. Il obligeait ses membres à une fidélité théorique stricte en renonçant à toute appartenance à une autre compagnie équivalente (à l'exception des empereurs, rois et ducs qui sont eux-mêmes souverains d'un ordre). Prestigieuse reconnaissance royale, son attribution au chevalier Bayard en est l'illustration. Mais son attribution fut aussi pensée comme outil d'influence diplomatique en étant remis à des personnalités étrangères. Cela ne peut-il pas être comparé actuellement à la remise des insignes de la Légion d'Honneur à certains chefs d'états étrangers ? Un autre élément innovant est lié à ce qui a été considéré comme une dérive dévalorisante du nombre de récipiendaires. L'ordre se transforma progressivement en véritable récompense des mérites civils et non comme un « ordre de chevalerie supposant des distinctions de naissance » comme cela fut mit en avant pendant la Révolution afin de le mettre en sommeil. Cet aspect fut d'ailleurs renforcé par l'ordonnance du 16 novembre 1816, précisant qu'il est « destiné à servir de récompense et d'encouragement aux Français qui se distinguent dans les lettres, les sciences et les arts, ou par des découvertes, des ouvrages et des entreprises utiles à l'État ». On compte ainsi des membres aux profils très disparates, depuis des artistes tels que Mansart et des savants et compositeurs comme Chaptal ou Jean Philippe Rameau. Faut-il y voir un précurseur de l'Ordre National du Mérite, lui aussi second ordre national ?

Avec cet ouvrage, « l'aimable compagnie de Monsieur Saint-Michel Archange » dispose d'une étude à sa mesure. Il le tire de l'ombre de son principal concurrent, la Toison d'Or, qui avait remporté jusqu'ici : « trois importantes batailles, celles des sources archivistiques, de la mémoire et de la postérité », selon Tom Dutheil, un des auteurs ayant dirigé la rédaction. Une nouvelle voie s'ouvre donc pour les historiens et passionnés qui disposent désormais d'une première boussole pour naviguer plus aisément dans l'aventure de l'ordre de Saint-Michel. Un balisage important est disponible, et ils peuvent poursuivre leurs recherches complémentaires sans la : « crainte de l'immense océan » des premiers explorateurs (« Immensi tremor ocean ») pour reprendre la devise de l'ordre.

# PELERINAGE PAROISSIAL AU MONT-SAINT-MICHEL

Date limite des inscriptions : dimanche 17 mars

## INSCRIPTION

Formulaire d'inscription :

sur ce lien : <http://bit.ly/pelestmichel>

ou via le QR code

Formulaire papier à disposition à la paroisse



Arrhes de 200 euros

demandés à l'inscription d'une personne ou famille

RIB de la paroisse : FR76 3006 6102 2100 0103 1490 153

Mettre en objet du virement : pèlerinage Mont-Saint-Michel

Et les chèques à l'ordre de : Paroisse saint-Michel- Pèlerinage Mont Saint-Michel

Informations :

Marine et Donatien de Sauveboeuf

marinerondeau@live.fr

Pèlerinage paroissial  
au Mont-Saint-Michel

la sainteté,  
pourquoi pas nous ?

19, 20, 21 avril 2024

La sainteté avec la famille Martin à Alençon  
Le combat spirituel avec Saint-Michel  
En Église à Pontmain

Paroisse Saint-Michel  
3 place Saint-Jean 75017 Paris

## PROGRAMME



### Vendredi

La sainteté avec la famille Martin à Alençon

Rdv à 7h - départ en car

Messe à Alençon

Pique-nique tiré du sac

Visite du sanctuaire, temps d'échange, enseignement

Trajet vers Pontmain (lieu d'apparition marial)

Dîner et soirée spirituelle à Pontmain



### Samedi

Le combat spirituel avec Saint-Michel

Traversée de la baie avec un guide (7,5 km)

(pour ceux en bonne condition physique - programme adapté pour ceux qui ne peuvent pas traverser)

Visite du Mont - messe

Dîner puis soirée festive à Pontmain



### Dimanche

En Église à Pontmain

Visite du sanctuaire

Temps d'échange, enseignement

Messe dominicale

Retour vers Paris

## INFORMATIONS PRATIQUES

DATES : du vendredi 19 au dimanche 21 avril 2024

(derniers jours des vacances de Pâques)

Rdv le vendredi à 7h

retour le dimanche à 19h

### LOGEMENT

Les deux nuits à l'hôtel Relais Le Bocage à Pontmain

[www.relaislebochage.com/](http://www.relaislebochage.com/)

en pension complète (hors le pique-nique du vendredi que chacun apporte)

### COÛT EN PRENANT LE CAR

- 260 euros par adulte (+ 30 euros pour une chambre seule)

- 50 euros pour les enfants de 0 à 3 ans

- 130 euros pour les enfants de 3 à 10 ans

- 160 euros pour les adolescents de 10 à 18 ans

### COÛT SANS PLACE EN CAR

- 200 euros par adulte (+ 30 euros pour une chambre seule)

- 10 euros pour les enfants de 0 à 3 ans

- 70 euros pour les enfants de 3 à 10 ans

- 100 euros pour les adolescents de 10 à 18 ans

Ceux qui viennent en voiture s'engagent à suivre toutes les étapes du pèlerinage avec le groupe : Alençon- Pontmain-Mont-Saint-Michel

Tarif de soutien pour aider une personne ou famille à partir :

300 euros / adulte

Le prix ne doit pas être un frein, n'hésitez pas à nous signaler vos difficultés.